

la Champagne- Ardenne



au cœur
de l'Europe



Politiques européennes et coopération internationale : les objectifs de la Région Champagne-Ardenne



Après des générations de guerres meurtrières, l'Europe est devenue un espace de paix et de coopération.

Située au cœur de l'Europe, notre région entend tirer le meilleur parti de sa position stratégique et de son ouverture internationale. Prolongeant une action engagée avec l'Etat, depuis près de 15 ans avec Orel, en Russie, la Champagne-Ardenne a choisi de privilégier ses coopérations avec la Wallonie, toute proche, mais aussi avec les régions de pays nouvellement adhérents à l'Union Européenne : la République Tchèque, la Hongrie et la Slovaquie.

Ces coopérations sont soutenues par les fonds européens qui, sous le sigle générique d'Interreg, ont pour objet d'aider à la mise en œuvre d'échanges interrégionaux, impliquant directement les populations, en particulier les jeunes, les entreprises, les associations. Parce qu'elles se veulent structurées au bénéfice des deux parties, et doivent avoir aussi des retombées sur notre propre territoire, ces coopérations sont génératrices d'échanges culturels, économiques, universitaires, touristiques...

Ils permettent à la Champagne-Ardenne d'élargir son rayonnement et de mieux se faire connaître.

De 2000 à 2006, les financements de l'Europe ont permis de réaliser bien des projets en Champagne-Ardenne. Au moment où la nouvelle programmation des fonds européens pour 2007/2013 se met en place, il est utile d'en faire le bilan et de tracer des perspectives.

Mobiliser davantage d'acteurs de terrain, susciter les initiatives, créer des réseaux de contacts et d'échanges sur le plan européen demande du temps et des moyens. C'est l'objet de cette plaquette : faire connaître les exemples de réussite et expliquer comment faire pour trouver la clé des financements nécessaires.

Jean-Paul BACHY

Président de la Région Champagne-Ardenne



Sommaire



La Champagne-Ardenne : une position stratégique

La Champagne-Ardenne en chiffres

La Champagne-Ardenne et l'international

L'accompagnement des programmes européens

La mobilité des jeunes et la formation professionnelle :
les programmes Eurodyssée & Leonardo Da Vinci II (Arcame)

Les actions transfrontalières :
le programme Interreg III volet A - France-Wallonie-Flandre
(2000-2006)

Les actions transnationales :
le programme Interreg III volet B - Europe du Nord-Ouest (2000-2006)

Les actions interrégionales :
le programme Interreg III volet C - Europe de l'Ouest (2000-2006)

La Champagne-Ardenne et les fonds structurels européens :
le programme Objectif 2 (2000-2006)

Le programme Objectif 3 (2000-2006)

Le cadre de la programmation 2007-2013

La coopération bilatérale en Europe

La Champagne-Ardenne et l'Afrique

La Région Champagne-Ardenne
adhère à 9 associations



La Champagne-Ardenne : une position stratégique

Placée au cœur des grands courants d'échanges, la Champagne-Ardenne occupe une position privilégiée au sein de l'espace nord européen. Par ailleurs, cette région, située au nord-est de la France, possède une frontière commune avec la Belgique et est facile d'accès. Les quatre départements qui la composent - les Ardennes, l'Aube, la Marne, la Haute-Marne - sont desservis par un réseau dense de voies de communication et des infrastructures de dimension européenne.

Des infrastructures traditionnelles denses

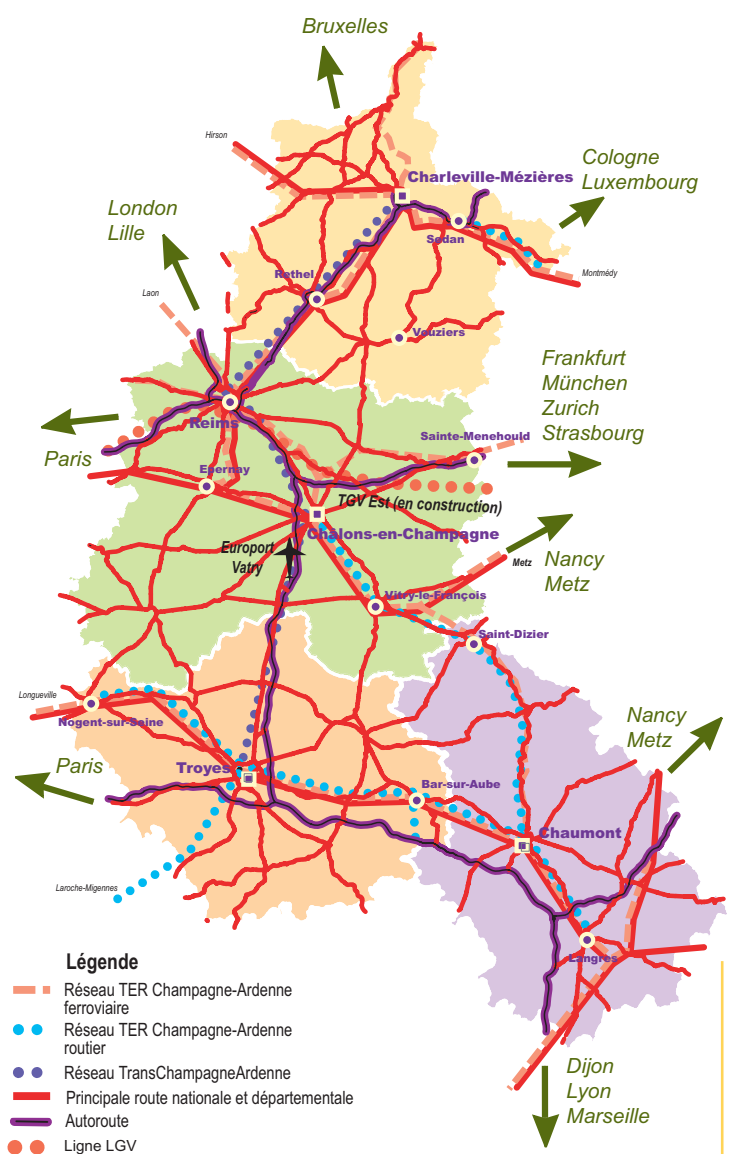
- Un **réseau autoroutier** de plus de 500 km, bientôt complété par l'A34 vers Rotterdam et Barcelone.
- Un **réseau ferroviaire** reliant le territoire à Paris, Bruxelles, Lille, Luxembourg et la Suisse.
- Un **réseau de canaux** de 634 km traversant la région du Nord au Sud.

REIMS est à 1h30 de PARIS
TROYES est à 2 h de PARIS
LANGRES est à 1h de DIJON
SEDAN est à 1h du LUXEMBOURG,
1h30 de BRUXELLES, 2 h de COLOGNE

(durée par réseau autoroutier)

Des infrastructures exceptionnelles

- La plate-forme multimodale de l'**Aéroport International de Vatry**, (3^{ème} plateforme de fret française - 34 000 tonnes en 2005).
- Un **réseau LGV** - ligne à grande vitesse - dès 2007, pour accueillir le TGV Est-Européen qui assurera désormais des liaisons interrégionales et reliera la France au reste de l'Europe.



La Champagne-Ardenne en chiffres

Une situation géographique exceptionnelle, des ressources naturelles, une main d'œuvre et un savoir-faire de qualité, un accompagnement financier des entreprises, des pôles de compétence font de la Champagne-Ardenne une région particulièrement attractive. Ces différents atouts mettent en exergue la Champagne-Ardenne sur le plan économique.

Une région très productive

1^{er} région française pour la **PRODUCTION DE FONTE**

2^{ème} région **AGRO-ALIMENTAIRE** :

- **1^{er} rang** national pour la production d'**orge** et de **luzerne déshydratée**
- **2^{ème} rang** national pour la production de **betteraves sucrières**, d'**oignons** et de **pois protéagineux**
- **3^{ème} rang** national pour la production de **blé tendre** et de **colza**
- **61 %** du territoire régional consacré à l'**agriculture**
- **29 406 hectares** de **vignoble**
- Ventes de bouteilles de **champagne** en 2005 : **307 millions** de bouteilles.

3^{ème} région française en matière de :

- **SOUS-TRAITANCE**
- **EMBALLAGE-CONDITIONNEMENT**
- **METALLURGIE**
- **EFFECTIFS SALARIÉS** dans le **TEXTILE**

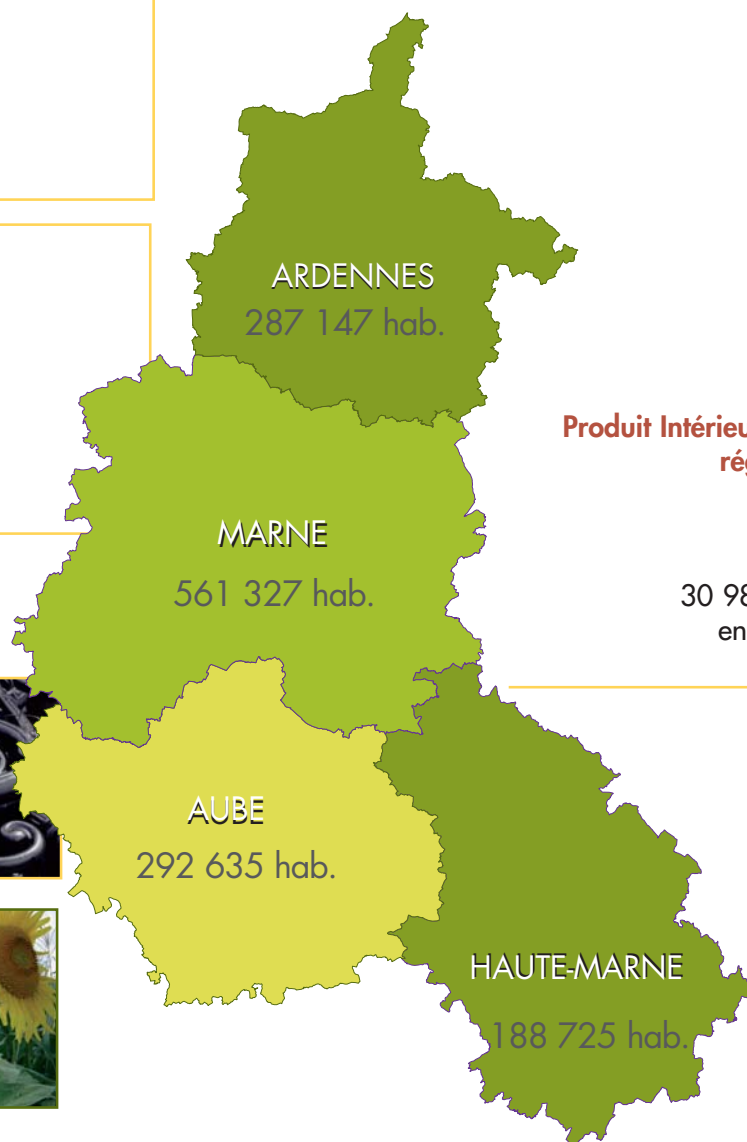
Population

- **1 329 834 habitants**, soit **2,3 %** de la population française
- Densité : **52 habitants** au km² (France : 108)
- Population urbaine : **62,8 %**
- Population rurale : **37,2 %**

PIB

Produit Intérieur Brut régional

30 989 M€
en 2004

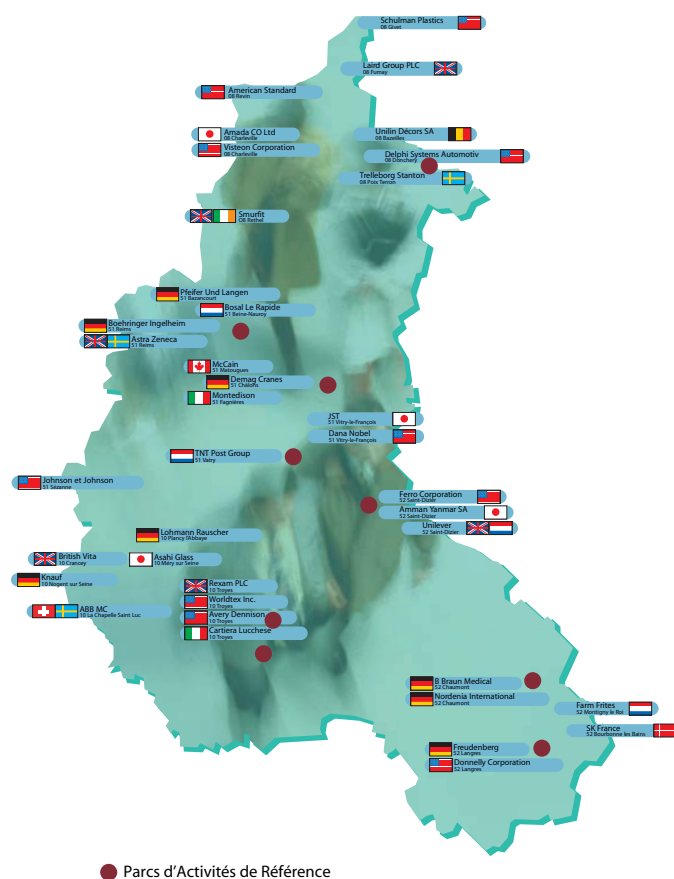


La Champagne-Ardenne et l'international



Une forte présence de l'international en Champagne-Ardenne

Les implantations étrangères et les parcs d'activités en Champagne-Ardenne



9 "Parcs d'Activités de Référence" : 9 parties du territoire champardennais labellisées pour affirmer la capacité d'accueil attrayante pour les investisseurs.

Une présence importante d'entreprises à capitaux étrangers
Le nombre de nouvelles entreprises à capitaux d'origine étrangère implantées en Champagne-Ardenne est en augmentation constante depuis plusieurs années.

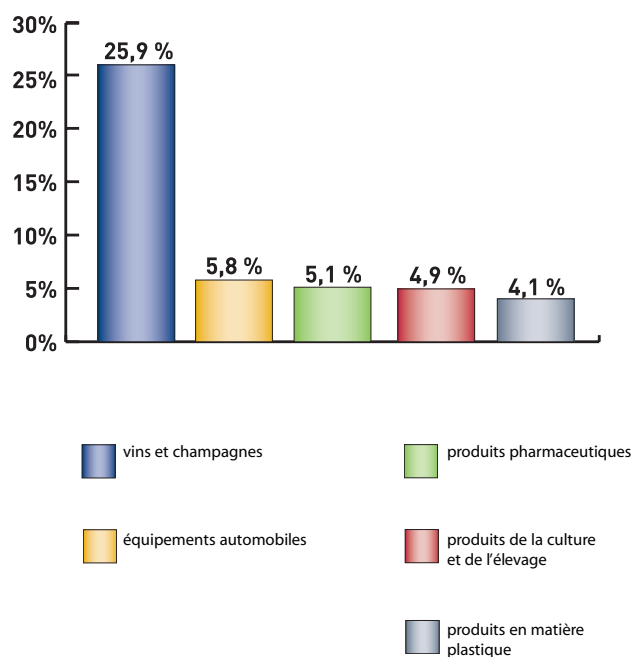
Ce constat traduit l'intérêt que présente notre région auprès des investisseurs internationaux.

Tous les grands noms de l'industrie, l'ensemble des secteurs d'activités et de nombreux pays sont représentés en Champagne-Ardenne.



Une forte présence de la Champagne-Ardenne à l'international

Poids des principaux produits exportés depuis la Champagne-Ardenne en 2004



Les principaux produits exportés sont les vins et champagnes, les équipements automobiles, les préparations pharmaceutiques, les produits de l'industrie sucrière et les céréales.



L'accompagnement des programmes européens

La Région Champagne-Ardenne participe aux actions communautaires grâce à une ligne financière du Conseil Régional consacrée à l'accompagnement des programmes européens.

La Région Champagne-Ardenne peut apporter un **financement complémentaire** et une **assistance aux porteurs de projets** pour :

- le montage des dossiers,
- la recherche de partenaires européens,
- la prise de contacts avec les instances coordinatrices des programmes.



La Région Champagne-Ardenne intervient dans **l'information des champardennais** sur les programmes d'action communautaire.

La Région Champagne-Ardenne s'investit dans des domaines aussi variés que :

- l'éducation (programme **"Socrates"**),
- la formation professionnelle (programme **"Leonardo Da Vinci"**),
- la politique de coopération dans le domaine de la jeunesse (programme **"Jeunesse"**),
- l'enseignement supérieur (programmes **"Tempus"**, **"Erasmus"**, **"Mundus"**),
- l'utilisation des nouvelles technologies dans la formation et l'éducation (programme **"eLearning"**),
- la culture (programme **"Culture 2000"**),
- l'industrie de l'audiovisuel (programme **"Media"**),
- la recherche (programmes cadre de recherche et développement - **PCRD**),
- l'information des champardennais sur l'Europe.



La mobilité des jeunes et la formation professionnelle en Europe les programmes Eurodyssée & Leonardo Da Vinci II (Arcame)

La Région Champagne-Ardenne favorise la mobilité en Europe à travers deux programmes : Eurodyssée et Leonardo Da Vinci.

Ces programmes sont destinés aux demandeurs d'emploi âgés de 18 à 30 ans souhaitant acquérir une expérience professionnelle en concordance avec le secteur d'activité correspondant à leur profil professionnel dans un des pays participant au programme.

Programme Eurodyssée

Le programme Eurodyssée a été mis en place par l'ARE - l'Assemblée des Régions d'Europe. Ce programme permet à des jeunes demandeurs d'emploi, quels que soient leurs qualifications et leur secteur d'activité, de partir en stage dans une entreprise d'une autre région d'Europe pendant 3 à 7 mois. La sélection, le suivi et l'accueil des stagiaires sont assurés par l'APRECA*.

Une aide est versée aux jeunes demandeurs d'emploi sous forme de bourse ou de rémunération dont le montant dépend de la région d'accueil.



Programme Leonardo Da Vinci II

Le programme **Leonardo Da Vinci II** est un programme de l'**Union Européenne** qui vise à favoriser la mobilité et l'insertion professionnelle.

Dans le cadre de ce programme la **Région Champagne-Ardenne** a mis en place un dispositif particulier (MEVIPRO) qui bénéficie ainsi d'un cofinancement de l'**Union Européenne**.



Son objectif : proposer, dans les mêmes conditions que celles prévues dans le programme Eurodyssée, des stages dans des régions non couvertes par le programme Eurodyssée (en Angleterre, en Espagne, en Hongrie, en Italie et en République Tchèque).

Le dispositif MEVIPRO permet donc aux jeunes demandeurs d'emploi de percevoir une allocation de stage et de prendre en charge leurs frais de déplacement.



* APRECA : 14, rue Clément Ader
B.P. 128
51685 Reims cedex 2
Tél. : 03 26 85 11 75
Fax : 03 26 85 23 03
e-mail : eurodyssée.champagne@wanadoo.fr

Les actions transfrontalières : le programme Interreg III volet A France-Wallonie-Flandre (2000-2006)

Coopération transfrontalière INTERREG III Volet A

France - Wallonie - Flandre

Pour un développement harmonieux des territoires...

Favoriser la coopération entre les régions transfrontalières de l'Union Européenne pour développer des centres économiques et sociaux transfrontaliers et mettre en œuvre des stratégies communes de développement.

Programme articulé autour de 3 sous-programmes :

- un franco-wallon
- un franco-flamand
- un tripartite

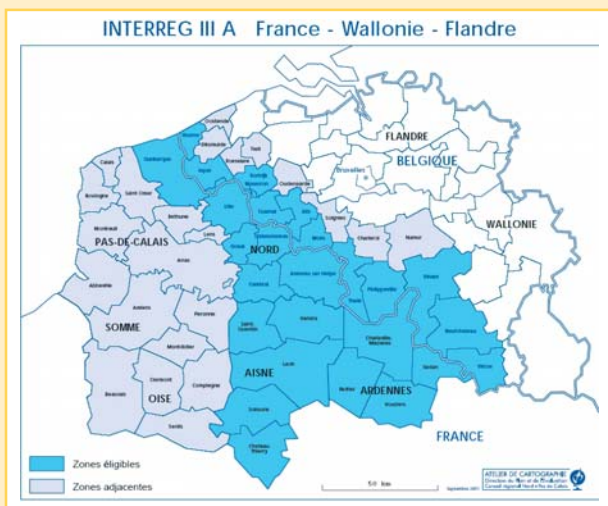
Chacun se déclinant selon 2 axes :

Axe 1 : rapprocher les populations et développer les services transfrontaliers

Axe 2 : favoriser le développement durable et la valorisation des territoires transfrontaliers

Les domaines concernés :

- le développement rural, le tourisme, l'insertion sociale, l'intégration dans le marché du travail...



Un exemple de réalisation cofinancée par les fonds européens et la Région Champagne-Ardenne

Radar du Nord

En collaboration avec les interlocuteurs du programme Interreg III A, la Région Champagne-Ardenne accompagne **la mise en place d'un radar météorologique** implanté à Maubeuge pour la **mise en commun de réseaux de mesures à l'échelle des bassins plutôt que par pays**. Ce radar est un outil servant à affiner les données relatives aux précipitations afin d'optimiser la prévision des crues de tous les cours d'eau, de part et d'autre de la frontière franco-wallonne.

Les territoires éligibles :

- La France (le **Nord** - **Pas-de-Calais**, la **Picardie** et les **Ardennes**)
- La Belgique (la **Wallonie** et la **Flandre**)

Les actions transnationales : le programme Interreg III volet B Europe du Nord-Ouest (2000-2006)



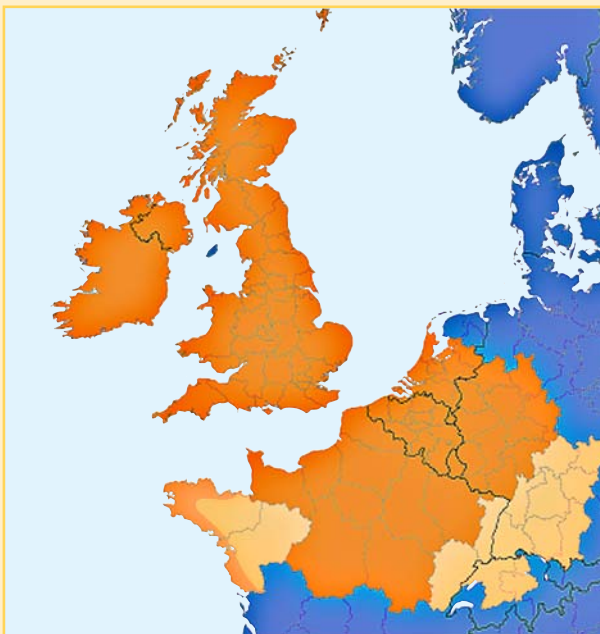
Favoriser la coopération entre les Régions d'Europe du Nord-Ouest (ENO) pour promouvoir une meilleure intégration territoriale dans l'Union Européenne.

Programme articulé autour de 5 priorités :

- Priorité 1** : un système attractif et cohérent de grandes villes et de régions
- Priorité 2** : accessibilité interne et externe
- Priorité 3** : ressources en eau et lutte contre les dommages causés par les inondations
- Priorité 4** : autres ressources naturelles et héritage culturel
- Priorité 5** : promotion de l'intégration territoriale d'une rive à l'autre des mers de l'Europe du Nord-Ouest

Les domaines de coopération :

- Recherche, développement technologique et PME, société de l'information, tourisme, ...



Un exemple de projet cofinancé par les fonds européens et la Région Champagne-Ardenne

SPAN "Réseau de Programmation Stratégique Active"

Partenariats d'institutions académiques et d'organisations représentatives de "praticiens" du développement local d'Irlande, de Belgique, du Nord de la France (région Champagne-Ardenne via l'Université de Reims et la Reims Management School) pour **améliorer la participation citoyenne aux politiques d'aménagement et de développement du territoire.**

Les territoires éligibles : la Zone ENO

Les actions interrégionales : le programme Interreg III volet C Europe de l'Ouest (2000-2006)



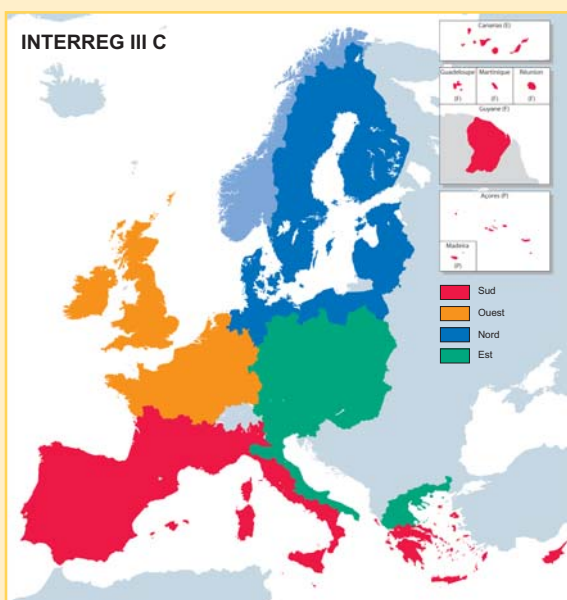
Favoriser la coopération entre les Régions européennes pour améliorer l'efficacité des politiques et des outils de développement régional.

Programme articulé autour de 3 types d'actions :

- Opérations Cadres Régionales (OCR) : mini-programmes de coopération concernant la réalisation de plusieurs projets incluant trois régions au minimum
- Projets Individuels (PI) : coopération visant la réalisation d'un projet unique dans un secteur particulier
- Réseaux (R) : réseaux d'échanges d'expériences et de transferts de savoir-faire

Les domaines de coopération :

- Recherche, développement technologique et PME, société de l'information, tourisme, culture, emploi, esprit d'entreprise et environnement.



Un exemple de projet cofinancé par les fonds européens et la Région Champagne-Ardenne

ICN - Industrial Change Network

Les partenaires du projet cherchent à créer des synergies entre les régions qu'ils représentent par le biais d'**échanges d'expériences** relatives à l'application de stratégies visant à minimiser les impacts négatifs des restructurations **du secteur industriel**.

Les territoires éligibles :

- l'ensemble des régions de l'Union Européenne y compris les **régions insulaires, ultrapériphériques** et les **10 nouveaux Etat-Membres**
- **pays tiers** : Pays candidats - Pays MEDA - tout autre pays tiers intéressé
- la **Norvège** et la **Suisse**

La Champagne-Ardenne et les fonds structurels européens : le programme Objectif 2 (2000-2006)

La Champagne-Ardenne se place aux premiers rangs dans certains secteurs économiques. Toutefois, il reste des territoires dans lesquels les activités ont besoin d'être redynamisées et nécessitent un soutien des fonds structurels. La Région Champagne-Ardenne bénéficie du soutien de l'Union Européenne pour ses territoires les plus fragiles économiquement et socialement. De 2000 à 2006, une enveloppe de 230 millions d'euros a été mobilisée, au titre du programme Objectif 2, pour des projets de développement situés dans les zones urbaines et rurales les plus en difficulté.

Axes

Le programme Objectif 2 s'articule autour de 5 axes prioritaires. Les comités de programmation et de suivi de ce programme sont co-présidés par l'Etat et la Région. Globalement, l'autorité de gestion est la Préfecture de la Région Champagne-Ardenne.

Spécifiquement, l'autorité de gestion par délégation est la Région pour les mesures suivantes :

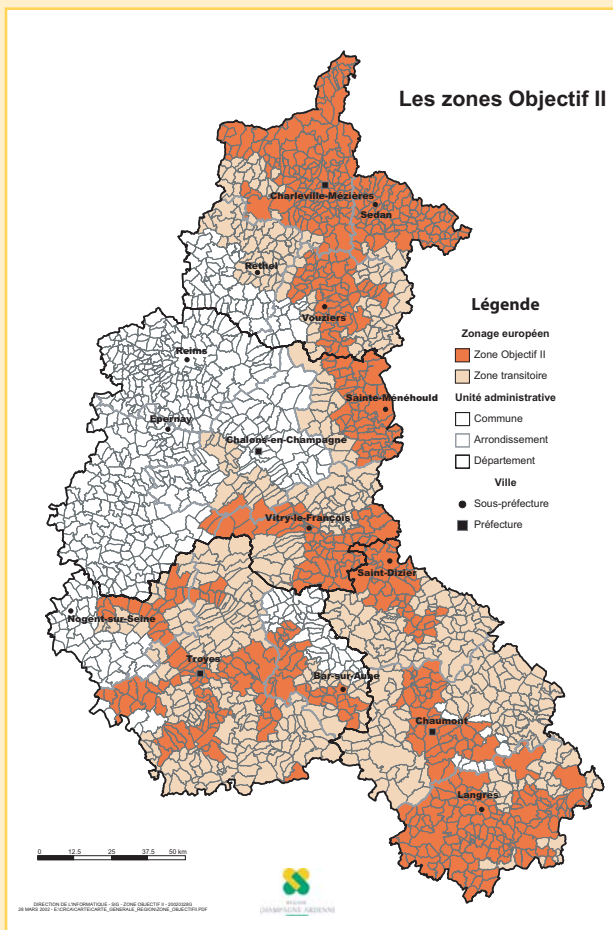
- soutien à l'investissement des organismes de formation
- mise en réseau du tourisme régional

Bénéficiaires

Les particuliers, les organismes de formation, les associations, les collectivités locales, les entreprises et les établissements publics.

Domaines concernés

Economie, transports, tourisme, formation, culture, environnement...



Exemples de réalisations cofinancées par les fonds européens

- **CRITT-MDTS** (Matériaux Dépôts et Traitement de Surfaces) de Charleville-Mézières : programme d'animation et d'investissement
- **"Y" ardennais ou Autoroute Charleville-Rocroi** : études
- **Aéroport International de Vatry** : raccordement à l'A26 et aérogare passagers
- **Troyes** : opérations de requalification urbaine
- **Lac du Der-Chantecoq** : piste cyclable autour du Lac et sa liaison vers Saint-Dizier
- **Formation** : construction du CFA-BTP (Centre de Formation d'Apprentis - Bâtiment et Travaux Publics) des Ardennes.

Les territoires éligibles :

- **694 communes** sont éligibles à l'Objectif 2
- **670 communes** supplémentaires, non éligibles à l'Objectif 2, continuent de bénéficier à titre transitoire de l'aide communautaire.

Le programme Objectif 3 (2000-2006)

La Région Champagne-Ardenne bénéficie du soutien de l'Union Européenne pour l'adaptation et la modernisation des politiques et des systèmes d'éducation, de formation et d'emploi.

Le Fonds Social Européen (FSE) intervient en complément d'autres aides publiques. Le montant de l'aide européenne est variable et ne peut dépasser 45% du coût total éligible. La Région bénéficie directement de crédits FSE au titre de trois mesures correspondant à ses trois grands programmes : le programme régional de formation professionnelle "qualifiant", le programme régional d'apprentissage et le programme régional des actions d'insertion.

Programme défini autour de 5 axes prioritaires

Axe 1 : Prévention du chômage et politiques actives de l'emploi

Axe 2 : Intégration sociale et égalité pour tous

Axe 3 : Life-long learning, esprit d'entreprise et amélioration / adaptabilité d'un salariat adapté

Axe 4 : Egalité des chances concernant des actions spécifiques destinées aux femmes

Axe 5 : Assistance technique et les évolutions

Une notion de développement intégré

Programme articulé autour de 5 types d'actions

- Accompagnement des politiques nationales et des initiatives locales en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus en difficulté
- Aide à l'intégration professionnelle des jeunes
- Soutien aux démarches de formation des salariés
- Correction des inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail
- Développement de l'esprit d'entreprise et encouragement de la création d'activités et de l'innovation

Un objectif national

Les bénéficiaires du programme

- les organismes de formation publics et privés
- les employeurs
- les organismes paritaires collecteurs agréés
- les collectivités territoriales
- le ministère de l'Éducation Nationale

**Une logique de public
qui couvre l'ensemble du territoire**

Le cadre de la programmation 2007-2013

Depuis de nombreuses années, les politiques publiques d'aménagement du territoire sont largement soutenues en Champagne-Ardenne par des fonds structurels européens.

Au 1^{er} janvier 2007, s'ouvre une nouvelle génération de programmes dans un contexte fortement modifié par l'élargissement de l'Union Européenne.

La Région Champagne-Ardenne prépare cette future programmation avec l'ensemble des partenaires institutionnels. Dans le cadre de la future politique européenne de cohésion économique et sociale, elle reste en effet éligible aux nouveaux objectifs, respectivement nommés, "compétitivité et emploi" et "coopération territoriale européenne".

Les futurs programmes de la politique européenne de cohésion économique et sociale se déclinent en trois objectifs :

L'objectif "convergence"

Accélérer la convergence des politiques des Etats membres et des régions les moins développées.

L'objectif "compétitivité régionale et emploi"

Renforcer la compétitivité et l'attractivité des régions ainsi que l'emploi.

L'objectif "coopération territoriale européenne"

Renforcer la coopération au niveau transfrontalier et transnational.



La coopération bilatérale en Europe

Les coopérations internationales développent la compétitivité des territoires, en confrontant les politiques de développement dans les domaines de l'économie, de l'aménagement du territoire, de l'éducation ou encore de la formation professionnelle.

La Région Champagne-Ardenne et ses partenaires



BELGIQUE

La Région Wallonne

Objectifs, types d'actions :

- aménagement du territoire
- développement d'infrastructures transfrontalières
- sauvegarde et gestion de l'environnement et du patrimoine naturel commun
- développement touristique et valorisation des sites historiques
- développement économique et technologique
- formation professionnelle

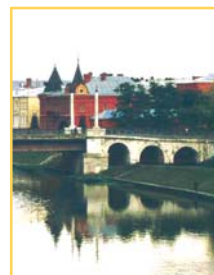


RUSSIE

La Région d'Orel

Objectifs, types d'actions :

- promotion de la francophonie
- échanges universitaires et scolaires



REPUBLIQUE TCHEQUE

La Région de Vysocina

Objectifs, types d'actions :

- tourisme régional
- culture
- développement économique et recherche
- formation professionnelle (échanges de jeunes)
- enseignement (échanges de professeurs, partage des expériences pédagogiques, échanges de lycéens)
- francophonie



HONGRIE

La Région de la Grande Plaine du Nord

Objectifs, types d'actions :

- tourisme
- agriculture
- intégration à l'Europe
- développement d'échanges de jeunes entre les deux régions (programmes Leonardo et Eurodyssée notamment)



SLOVAQUIE

La Région de Nitra

Objectifs, types d'actions :

- agriculture
- tourisme
- aménagement du territoire
- développement économique
- enseignement supérieur
- formation professionnelle
- développement social
- culture
- coopération institutionnelle
- francophonie



La Région Champagne-Ardenne adhère à 9 associations

AFCCRE - Association Française du Conseil des Communes et des Régions d'Europe

L'association nationale, créée en 1901, rassemble près de 2 000 collectivités territoriales françaises. L'association anime le mouvement des jumelages européens en France et soutient les collectivités locales dans leurs engagements en faveur de l'Europe du citoyen.

www.afccre.org

ARE - Assemblée des Régions d'Europe

Créée en 1985, l'Assemblée des Régions d'Europe compte parmi ses membres 250 régions de 30 pays et 12 organisations interrégionales. Sa mission :

- promouvoir la démocratie régionale et la subsidiarité,
- accroître le rôle politique des Régions en Europe,
- soutenir les Régions dans le processus de l'élargissement de l'Europe et de la mondialisation,
- développer la coopération interrégionale au service des citoyens.

www.a-e-r.org

AREV - Assemblée des Régions d'Europe Viticoles

Association des régions européennes productrices de vin, sans but lucratif, l'Assemblée des Régions Européennes Viticoles a pour objectif :

- la promotion des intérêts communs des régions viticoles au niveau de l'économie européenne et mondiale,
- l'œuvre de rapprochement des peuples et du culte commun du vin, du fruit de la vigne et du travail de l'homme.

www.arev.org

ARF - Association des Régions de France

L'ARF a été créée en 1998 pour répondre au besoin de concertation étroite ressenti par les Présidents de Conseils Régionaux et leurs services. L'ARF contribue à la mise en commun des expériences vécues dans les Régions avec le transfert des compétences décidé par les lois de décentralisation. Cette association est force de propositions pour l'ensemble des Régions françaises auprès du Gouvernement, du Parlement et des grandes institutions européennes.

www.arf.asso.fr

ARFE - Association des Régions Frontalières Européennes

L'ARFE représente depuis 1971 près de 90 régions frontalières et transfrontalières européennes situées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union. L'ARFE soutient et coordonne la coopération transfrontalière dans toute l'Europe.

www.aebr.net

Association des Régions Françaises du Grand-Est

Créée en 1984, cette association favorise la coopération entre 5 Régions : l'Alsace, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté et la Lorraine.

L'association du Grand-Est met en cohérence les politiques des 5 Régions et favorise la mise en commun de projets en évitant la concurrence économique et en développant l'échange d'expérience et de compétences.

www.grandest.org

CUF - Cités Unies France

Créée en 1975, ce réseau rassemble près de 500 collectivités locales françaises et les accompagne dans leurs démarches de coopération décentralisée.

www.cities-unies-france.org

INFH - Association Initiatives France - Hongrie

Créée par le gouvernement en 1994, INFH encourage et développe en priorité la coopération entre collectivités territoriales ainsi que les relations entre les responsables de ces deux pays. Une trentaine de collectivités françaises y adhèrent.



La Champagne-Ardenne et l'Afrique

Depuis 1986, la Champagne-Ardenne mène des actions de coopération décentralisée en Afrique. Elle met en œuvre, soutenue par le ministère des Affaires Etrangères, une politique d'appui à ses Régions partenaires dans la gestion de leur territoire et avec le concours de l'Institut Régional de Coopération et Développement (IRCOD).



Région de l'Oriental

MAROC

La Région Champagne-Ardenne est présente dans l'Oriental depuis 1991. Elle a signé en 1999 une convention de coopération avec le Conseil Régional de l'Oriental qu'elle appuie dans sa structuration et dans l'organisation de ses compétences.

La Région Champagne-Ardenne mène des actions dans les domaines de l'agriculture et de la formation, des actions en faveur des jeunes créateurs d'entreprises ainsi que des appuis aux activités féminines génératrices de revenus.

En 2004, la convention de coopération entre les deux Régions a été renouvelée. Les domaines d'intervention sont les suivants :

- l'agriculture,
- l'aménagement du territoire et le tourisme,
- l'enseignement supérieur : recherche et technologie,
- le développement économique,
- le développement social, culturel et sportif,
- la coopération institutionnelle.



Région Centrale

TOGO

Depuis 1987, la Région Champagne-Ardenne appuie, l'émergence d'opérateurs économiques locaux par des actions visant à :

- appuyer l'initiative privée,
- promouvoir et structurer les activités féminines,
- renforcer le fonctionnement en réseaux,
- appuyer le mouvement coopératif et les petites entreprises,
- aider au développement des systèmes financiers décentralisés.



Départements du Borgou et de l'Alibori

BENIN

Depuis 1993, la Région Champagne-Ardenne appuie l'émergence d'opérateurs économiques locaux par des actions visant à :

- conforter la structuration du secteur des très petites entreprises,
- appuyer le mouvement coopératif et les petites entreprises,
- promouvoir et structurer les activités féminines,
- développer le compagnonnage.

IRCOD : 2 rue de l'Olican
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 69 24 75
Courriel : ircod@wanadoo.fr
Internet : www.reciproc.fr





Région Champagne-Ardenne
Direction des Affaires Européennes et Internationales
5 rue de Jéricho - 51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 70 31 81 - Fax 03 26 70 89 01
aei@cr-champagne-ardenne.fr
www.cr-champagne-ardenne.fr

